

Recherches sociographiques



La colonisation de l'Abitibi/Témiscamingue : un bilan de la recherche

Robert Laplante

Volume 28, Number 2-3, 1987

La famille

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056300ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056300ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laplante, R. (1987). La colonisation de l'Abitibi/Témiscamingue : un bilan de la recherche. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 415–433.
<https://doi.org/10.7202/056300ar>

LA COLONISATION DE L'ABITIBI/TÉMISCAMINGUE : UN BILAN DE LA RECHERCHE

La recherche sur l'Abitibi/Témiscamingue est le parent pauvre des études régionales au Québec. Un peu à l'image de ce que sont devenus les lots où se sont abîmées les espérances de tant de colons, sa sociographie reste en friche. Pour les sciences sociales, le grand Royaume du Nord est une *terra incognita*. Toute une société régionale reste en quelque sorte hors foyer pour l'analyse : quelques rapports et des tonnes de généralités sur les régions périphériques — les régions-ressources, comme disent les aménagistes et les technocrates — forment encore la trop grande part du maigre corpus. Les bons ouvrages manquent dans tous les domaines. Et les quelques connaissances acquises commencent à dater sérieusement, quand elles ne sont pas littéralement décharnées d'avoir été servies et resservies à toutes les sauces parce que, « quand on manque de tout, faut faire avec ce qu'on a ». En ces matières comme en bien d'autres en ces contrées, la psychologie de pénurie a fini par s'incruster...

On peut certes attribuer bien des causes à l'état lamentable du développement de la recherche sur l'Abitibi/Témiscamingue, au premier rang desquelles il faut placer, hormis sa relative jeunesse, la marginalité même de la région. Aujourd'hui encore — et à bien des égards — elle reste une enclave qui ne s'est inscrite et ne se maintient qu'avec grande précarité dans l'espace idéologique du Québec. Sa pauvreté et son isolement relatifs, la faible densité de sa population et le peu de rayonnement de ses institutions contribuent pour une grande part, par ailleurs, à nourrir les lieux communs misérabilistes sur la colonisation, à laquelle la région reste identifiée, à la grande honte exaspérée de ses parvenus et de ses élites modernisantes. Ce passé qu'elle traîne — et qu'on lui renvoie — comme une crise non résolue et qui lui revient périodiquement avec la force du refoulé reste sans contredit ce qui façonne le plus sa marginalité et ce qui hypothèque le plus lourdement, non seulement l'intérêt qu'elle peut représenter comme lieu et objet de recherche, mais encore et surtout ses propres capacités créatrices, ses forces d'auto-institutionnalisation.

À cet égard, l'effondrement du mouvement des paroisses marginales du début des années soixante-dix aura joué un rôle tragique et fondamental, dont les conséquences sur la dynamique socio-culturelle de la région sont encore loin d'avoir été perçues et analysées dans toute leur ampleur. Les causes et les circonstances de l'effilochement des initiatives populaires de résistance à la fermeture des paroisses nous sont encore inconnues. Mais le fait que cette résistance n'ait pas su ou pu trouver à s'institutionnaliser dans des projets qui eussent cherché les voies d'un autre développement, aura très largement contribué à éteindre un débat qui s'était à peine amorcé, sur les enjeux du développement régional, sur l'héritage de la colonisation, sur les modes d'occupation du territoire, etc. De larges fractions des couches populaires ont ainsi perdu voix au chapitre et les débats ont vite cédé la place aux incantations des technocrates qui cherchaient leur niche dans une société régionale où les notables cédaient le pas à une nouvelle « garde montante », qui, pour sa part, s'arrangeait bien avec l'idée de réduire le développement régional à la vente des ressources naturelles pour s'assurer d'une dépendance confortable. La chose n'aura pas été mauvaise seulement pour la qualité de la vie démocratique ou pour la création d'une identité régionale forte, dégagée des singeries et du mimétisme, nourrie de ses propres tensions et questionnements. Pour les quarante-deux paroisses visées par des décrets de fermeture, l'avortement du débat va signifier le début d'un long et silencieux supplice. Par un pervers retournement des choses, en effet, elles sont vite devenues victimes de leur maigre victoire : leurs protestations n'auront empêché les fermetures expéditives que pour mieux laisser l'indifférence recouvrir le questionnement de ce qui continuerait de se produire si on ne les fermait pas et qu'on les laissait à elles-mêmes. La plus grande part d'entre elles ont consumé leurs dernières énergies dans ces protestations et c'est désormais en silence qu'elles continuent de mourir à petit feu, s'enfonçant chaque jour davantage dans une léthargie comateuse. Les perspectives qui s'offrent maintenant à elles sont pires qu'elles ne l'étaient au moment où l'État aménagiste souhaitait en finir avec elles au plus tôt. À ce moment-là au moins, quelqu'un quelque part se préoccupait de ce qui continue désormais de leur arriver...

La deuxième censure

Une censure s'est abattue sur les paroisses « marginales ». Et ce silence qui s'impose avec tout le poids de l'indifférence sur ces villages en lambeaux ne fait pas qu'achever de broyer des destins dans les ruines de la dignité. Il pèse comme une chape de plomb sur la culture, étouffant la pensée, ruinant toute perspective et presque tout espoir de l'arrimer à ce qui peut encore donner à naître. Un travail critique s'impose, dont l'urgence s'accorde mal avec le délabrement de notre vie intellectuelle et les flatulences des modes universitaires. Il est vrai que des initiatives populaires fortes ou spectaculaires, perceptibles même « d'en-bas », auraient pu attirer la « curiosité » et rendre à la recherche des thèmes

d'investigation « nobles », ouvrir des créneaux subventionnables et offrir des carrières dans des secteurs « porteurs », alors que l'échec et l'enlisement...

En dépit de ses vicissitudes, l'institution universitaire resterait pourtant susceptible de fournir une contribution majeure à la levée de cette censure. Dans l'état actuel des choses, il ne faut malheureusement pas l'attendre de l'université régionale. L'UQAT, en effet, reste prisonnière du compromis politicien qui lui a donné naissance : la région ne pouvait pas ne pas avoir sa constituante du réseau de l'Université du Québec, même si elle n'a pas de « marché » pour lui garantir une clientèle et des revenus. Le compromis s'est fait dans la plus belle tradition : l'Université existe, mais elle n'a pas les moyens de son mandat. Elle reste condamnée à vivoter dans son organigramme où, tels des écureuils dans un cylindre, ses technocrates n'en finissent plus, de rapports ministériels en commissions d'étude, de lui polir la spécificité et de lui renipper la vocation, l'habillant tantôt des fleurons de la fierté régionale, tantôt des dernières hardes B.C.B.G. qui font l'engouement de leur engeance, ailleurs dans la belle province. Quant à ses artisans authentiques, dignes héritiers des colons prisonniers de la misère, ils s'épuisent et s'ingénient à faire quelque chose avec rien...

La recherche, dans ce contexte, n'est tout au plus qu'une incantation — modulée par la récente ouverture sur « l'international » — et au mieux une affaire individuelle de bricolage passionné. Pourtant, aussi bien aux plans institutionnel qu'intellectuel, sa nécessité n'aura sans doute jamais été aussi impérieuse. Et les esprits les moins obtus pourront bien concéder qu'il y a là des interrogations et des enjeux qui débordent — et de loin — la seule scène abitibienne. (Si tant est que l'on puisse encore prétendre en ce pays prendre la mesure de la recherche à l'authenticité de sa contribution critique à la vie de la Cité.)

Pour quiconque s'intéresse à cette région, les « Cahiers du Département d'histoire et de géographie » du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue sont un outil indispensable. Il s'agit en fait du seul lieu institutionnel où a pu s'implanter et se maintenir un embryon de recherche. L'entreprise est intéressante et mérite d'autant plus qu'on s'y attarde qu'elle a permis, avec des moyens de fortune, de circonscrire un espace de questionnement qui, s'il n'est pas encore devenu un véritable foyer de recherche, n'en demeure pas moins utile et nécessaire. En publiant sans prétention les thèses et mémoires de ses collaborateurs ainsi que des versions remaniées de certains rapports de recherche commandités par le Ministère des affaires culturelles, l'équipe éditoriale a le grand mérite de rapailler des matériaux épars et de « mettre en jeu » des travaux qui peuvent ainsi être questionnés aussi bien pour eux-mêmes que pour la place qu'ils occupent et le rôle qu'ils jouent dans le corpus que les « Cahiers » s'affairent à constituer. Un corpus qui, bien entendu, souffre grandement des limites mêmes qui lui sont imposées par les exigences des commanditaires ou les rituels académiques. Mais il n'en permet pas moins cependant d'esquisser, en prenant pour matériau aussi

bien le contenu des travaux que ces limites qui leurs sont dressées, des questions qui pourraient éventuellement se trouver au cœur d'une problématique rigoureusement construite du développement de cette région. Il faut, bien sûr, le faire en tenant compte des conditions dans lesquelles doivent se débattre les « Cahiers », mais sans complaisance : ce serait faire injure à l'intelligence et aux artisans de ces travaux que de prendre prétexte de la pénurie pour justifier des accroc à une rigueur que cette pénurie même doit plutôt faire voir comme un impératif absolu.

Jetant un regard d'ensemble sur la production des « Cahiers » concernant la colonisation — quatre manuscrits — ce qui frappe d'abord, c'est la redondance lancinante des argumentations. Plus que les limites imposées par le traitement de données déjà consignées, repiquées de travaux épars, de sources secondaires bien souvent et d'inégale valeur, ce qui marque l'état de la recherche, c'est la reprise lassante des mêmes interprétations ou plutôt des mêmes polarisations de l'interrogation. Hantant pour ainsi dire tous les travaux, la question du statut de la colonisation comme entreprise collective force, dirait-on, toute interrogation sur les réalités régionales à se justifier d'abord, à construire sa légitimité non seulement comme entreprise de connaissance mais encore comme affirmation (ou négation) d'une certaine « authenticité » du social-historique de la région. Les remarques éditoriales placées au début de certains cahiers laissent pressentir ce malaise, dont elles constituent, du reste, plus une illustration qu'une explication. C'est davantage dans la facture même des travaux que peut se percevoir une hésitation, une espèce d'attitude défensive.

Comme ces colons qui se cramponnent à leurs terres et qui pour cela n'en finissent plus de recommencer à se battre contre la fardoche envahissante, nombre de travaux consomment une énergie folle à se battre avec les lieux communs et les platitudes dogmatiques qui engluent encore l'historiographie de la colonisation. Comme si la légitimité de leurs questionnements restait associée de manière équivoque à des événements et des interrogations que la Révolution tranquille a jugés avec superbe une espèce de bégaiement honteux de l'histoire. Aussi est-ce moins les interprétations elles-mêmes qui irritent par leur redondance que ce qui, au travers elles, se met en jeu : la poursuite lancinante d'un procès de censure qui s'acharne à poser dans une normativité bien-pensante la colonisation comme « erreur » ou « mensonge » et à réduire à cette norme toute l'historicité de cette société. La norme absorbant l'interrogation, la recherche — comme la région elle-même dans le champ idéologique — porte alors le passé de colonisation comme un stigmate qu'on peut chercher à nier, qu'on peut tenter d'effacer ou avec lequel on accepte de vivre, mais qu'on porte inexorablement et qui, bon gré mal gré, structure l'identité, le rapport à l'autre dans l'histoire. L'Abitibi, dans cette perspective, est davantage réduite à son passé de colonisation qu'elle n'est pensée dans celle-ci en tant que dynamique inaugurale.

Un monument de l'économie de prédation

La recherche risque donc de s'enfermer dans un paradigme qui, non seulement lui plaque de douteux paramètres d'historicité, mais encore et surtout transforme celle-ci en manifestation « seconde », mineure par rapport aux forces et aux enjeux qui ont structuré cette société régionale. Les acteurs s'y trouvent en quelque sorte « décentrés » par le jugement *a priori* — et, le plus souvent, implicite — qui pèse sur la « futilité » des enjeux qui les ont mobilisés, et n'apparaissent plus tenir alors dans leur propre histoire que des rôles de figurants. Et c'est bien là ce qu'il y a de malheureux dans le travail de Benoît-Beaudry GOURD, *Angliers et le remorqueur de bois T.E. Draper*.¹ En dépit de son titre, cet ouvrage commandé par le Ministère des affaires culturelles pour situer dans son contexte historique ledit remorqueur, qu'il a classé « bien historique », ne place pas le village d'Angliers au centre de son interrogation. C'est plutôt par son sous-titre que se caractérise le mieux son contenu : *L'exploitation forestière et le flottage du bois au Témiscamingue*. Car s'il est question d'Angliers dans ce travail, c'est moins de la communauté qui s'est formée dans une histoire que du site géographique où elle a pris forme et de sa position stratégique dans le réseau hydrographique qui a servi de support au développement de l'industrie forestière. La communauté n'y est pas interrogée pour elle-même. L'historicité qu'elle s'est forgée n'est pas abordée de l'intérieur : tout au plus peut-on en percevoir les contours sur la toile de fond que constitue l'histoire des principales compagnies qui ont façonné et dirigé l'exploitation forestière du Témiscamingue. Et quant au bateau, il est présenté et situé comme élément d'un ensemble industriel, comme pièce d'un processus technique complexe, bien décrit et bien documenté mais dont la logique, quoiqu'illustrée par l'exposé, n'est pas placée — problématisée — au cœur de l'historicité du village et de la région.

L'auteur a conçu son travail autour de la description des activités et du déploiement d'un type d'exploitation forestière qui, à son terme, a laissé Angliers et le Témiscamingue dans une impasse. Mais cette impasse, loin de servir de point de départ à l'interrogation, n'occupe dans la logique de l'exposé qu'une place secondaire, pour ne pas dire accessoire. Le déclin de la communauté n'est évoqué qu'à la toute fin de l'ouvrage, comme s'il s'agissait tout au plus d'un épilogue déplorable, alors qu'il constitue, même à un premier niveau très prosaïque, le lien le plus évident entre le « rôle » historique du bateau et le résultat de son activité : à terme, ni l'un ni l'autre ne sont plus d'aucune pertinence dans ce qu'est devenue l'exploitation forestière. En s'abstenant de placer le fait du déclin au centre de son interrogation, l'auteur reste prisonnier de sa commande,

1. Benoît-Beaudry GOURD, *Angliers et le remorqueur de bois T.E. Draper*, Rouyn, Département d'histoire et de géographie du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, 87p. (« Travaux de recherche », 5.)

dans la mesure où le village lui-même se trouve ainsi réduit à l'état de vestige au même titre que le bateau qui « témoigne de l'ampleur des opérations de flottage sur les deux lacs » (p. 87). Son exposé reste alors dans le prolongement des catégories des sources qu'il utilise principalement pour sa description : celles des compagnies elles-mêmes. Accepté comme un fait plutôt que d'être problématisé comme processus, le déclin du village prend ainsi place dans une histoire réifiée, une histoire ordonnée autour de monuments plutôt que pensée dans la mouvance et la violence du choc des intérêts et des valeurs des hommes.

À partir des matériaux rassemblés, une autre perspective est pourtant possible. On peut en effet voir le développement d'Angliers, comme celui du Témiscamingue, dans l'affrontement de deux logiques de développement articulées sur des forces différentes et des intentions contradictoires. Une logique de prédation faisant du pillage des ressources forestières une pratique et une politique — au sens large du terme — sous-tend l'action des marchands de bois et des compagnies qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, se ruent littéralement sur les riches forêts témiscamiennes. Et contre cette logique se déploie — en s'en nourrissant — une logique d'occupation du territoire participant d'abord et avant tout de l'auto-institutionnalisation de la société canadienne-française. L'une parasitant l'autre, ces deux logiques restent néanmoins surdéterminées par ce qui rend leur articulation possible : l'abondance du bois. Il apparaît dans cette perspective tout à fait compréhensible que les communautés qui ont cherché à se développer en « braconnant » sur l'ordre imposé par le capitalisme forestier aient couru le risque de rester prisonnières de cette hétéronomie, de se trouver incapables de tirer suffisamment de leur braconnage pour s'affranchir (ou, si on préfère, de passer de la dépendance marchande à l'auto-institutionnalisation dans le marché). C'est le sort du village d'Angliers, qui se remet mal de la fin de cette abondance. Mais le résultat ne doit pas tromper sur le caractère radicalement antagonique de ces deux logiques de développement.

En fait, le Témiscamingue se peuple d'abord parallèlement et non en complément de l'exploitation forestière. Certes, comme l'avait déjà noté Raoul Blanchard,² les colons pénètrent au Témiscamingue après que les compagnies ont percé de grandes trouées dans les forêts. Mais sitôt installés, ils ne tardent pas à entrer en conflit avec les compagnies et les marchands de bois. Cette opposition reste essentiellement du même type et n'est en fait que le prolongement des antagonismes qui avaient cours dans l'Outaouais où, comme l'a montré Gabriel Dussault,³ colonisation et exploitation forestière n'ont jamais fait bon ménage. Encadrés par les Oblats dans la Société de colonisation du Témiscamingue,

2. Raoul BLANCHARD, *L'Ouest du Canada-français*, Montréal, Beauchemin, 1954, 334p.

3. Gabriel DUSSAULT, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, H.M.H., 1983.

ces colons se heurtent, comme ceux de Labelle, à un mur de juridictions qui protègent les compagnies et sanctionnent la prédation. L'opposition, contrairement peut-être à ce qui a pu se passer dans d'autres régions, est ici claire, nette et tranchée : les compagnies forestières n'utilisent même pas les colons comme bûcherons. Si la population passe de « 37 familles en 1885 » à « 300 en 1893 » puis à « plus de 3 000 habitants en 1906 », ce n'est certes pas parce que les compagnies forestières offrent de bonnes jobs. L'activité forestière a beau être intense, les bûcherons proviennent en grande partie de l'extérieur :

« Ils sont 2 000 dans les chantiers du Témiscamingue en 1885, et pratiquement 5 000 en 1910. Les "voyageurs", même avec la colonisation et le peuplement du Témiscamingue, vont continuer jusqu'à l'orée des années 1930 à constituer la masse des forestiers de la région. Les compagnies recrutent habituellement leur main-d'œuvre dans leurs régions d'origine. Les bûcherons de la Riordon au Témiscamingue sont ainsi originaires, pour la plupart, de l'Outaouais, de la Gatineau et de la Rouge où la compagnie est déjà implantée. » (P. 48.)

Les colons qui s'établissent sont donc « condamnés » à l'agriculture. Certes, ils pourront tirer des revenus de la vente du bois des lots qu'ils défrichent, tout comme ils pourront probablement trouver dans les chantiers des débouchés pour les produits de leur ferme. L'état actuel de la recherche ne permet pas d'évaluer rigoureusement la part de ces revenus éventuels dans l'économie des colonies. L'état du développement agricole subséquent laisse cependant présumer que l'agriculture de subsistance soit vraisemblablement restée la forme dominante pendant plusieurs décennies. Installées sur un riche terroir, plusieurs colonies deviendront peu à peu de véritables paroisses agricoles.

Il faudra attendre 1922 pour voir se répandre le modèle de travail agricole conjuguant travaux de la ferme et emploi salarié comme bûcheron. Les compagnies adoptent alors la coupe à forfait qu'elles négocient avec des « jobbers » locaux. Cette innovation apparaît dans un contexte de mutation profonde de l'industrie forestière qui, avec la construction d'une pulperie à Témiskaming, délaisse le sciage au profit du bois de pulpe. La Riordon Pulp and Paper « pour approvisionner son usine fait l'acquisition au Témiscamingue des concessions de neuf compagnies représentant au total 2 538 milles carrés de territoire » (p. 19). Il s'agit d'un immense domaine qui sera exploité en suivant les grandes voies d'eau du bassin hydrographique de l'Outaouais et de la Kinijévis. Le chemin de fer accompagnant l'usine, c'est désormais un immense potentiel que la compagnie peut espérer drainer de la région. Mais la Riordon s'essouffle rapidement et la Canadian International Paper (C.I.P.) l'absorbe, devient propriétaire de ses concessions, de son usine et de la ville de Témiskaming, construite pour s'assurer d'un encadrement maximum des conditions sociales de production. Nous ne savons que fort peu de choses de cette « ville de compagnie », de son urbanisme et de la sociabilité qui y est imposée.

L'entrée en scène de la C.I.P., cette filiale d'une compagnie américaine, va marquer l'amorce d'une véritable razzia, au terme de laquelle l'une des plus

belles et des plus riches forêts du continent aura été réduite à la broussaille. La C.I.P. continue le remembrement des concessions en absorbant des petits compétiteurs et en grugeant d'autres portions du domaine public. Elle doit quand même « partager » le domaine témiscamien avec d'autres compagnies qui exploitent, en plus de la pulpe, le bois de sciage.

« La C.I.P. demeure cependant de loin le plus important concessionnaire forestier. Les concessions de la Division Kipawa s'étendent en 1944 sur plus de 4881 milles carrés. J.R. Booth, le second concessionnaire en importance, possède de son côté 1 005 milles carrés de territoire. » (P. 24.)

Gourd retrace de manière détaillée le déploiement des activités, identifie les zones d'exploitation, suit les axes de progression, refait les trajets et décrit les activités et techniques de flottage en un tableau saisissant. Des richesses énormes seront tirées de ces forêts ; des richesses dont quelques miettes seront certainement accaparées par les « jobbers » locaux et les propriétaires des scieries de village. Ne travaillant qu'avec les sources disponibles, l'auteur ne peut cependant pas préciser l'ampleur des retombées ; ce travail reste à faire car, sans lui, il demeure impossible de saisir correctement les processus selon lesquels s'est stratifiée la structure sociale témiscamienne.

L'extrême fébrilité du développement modifie le paysage et l'écosystème d'une façon radicale. La construction de multiples barrages pour améliorer le potentiel de flottage des cours d'eau, la construction d'un barrage hydro-électrique et l'arrivée du chemin de fer vont marquer brutalement l'emprise du capital sur la nature. C'est d'abord de cette emprise que naît Angliers, point stratégique à la tête de la rivière des Quinze, qui « permet le passage entre deux grandes nappes d'eau du Témiscamingue, le lac Témiscamingue et les lacs Simard et des Quinze » (p. 77). Il s'agit d'un passage obligatoire pour pénétrer le domaine forestier et, par conséquent, pour le flottage. Un passage où se développera progressivement une petite agglomération qui profitera également de la construction, en 1923, du Pouvoir des Quinze, ce barrage qui alimente d'abord les mines du Nord de l'Ontario et qui, quelques années plus tard, fournira en énergie celles de Rouyn et de Val d'Or. On s'étonne de voir que ne sont même pas mentionnés les effets dévastateurs qu'auront eus ces ouvrages hydrauliques sur la société algonquine, dont le bassin témiscamien est l'un des foyers les plus vivants. Déstabilisées par l'exploitation forestière et les modifications des voies d'eau qui chambardent toute l'économie et l'écologie de la trappe, ces populations seront frappées de plein fouet par le « développement », qui aura bientôt raison de leur vie nomade. C'est là une lacune majeure qui recouvre d'un silence suspect l'histoire contemporaine de ces habitants du Témiscamingue : les omettre du contexte d'implantation de l'industrie forestière revient à les enfermer une seconde fois dans les réserves où celle-ci les a confinés sous la houlette de l'État fédéral.

À la différence des paroisses de colonisation, Angliers ne se peuple donc pas de colons mais doit sa naissance et son développement à l'industrie. Il faudra attendre les plans de colonisation des années trente pour voir apparaître en son sein une population dont le sort et les intérêts ne sont pas entièrement tributaires des compagnies forestières. Une soixantaine de familles s'installeront sur les bonnes terres dans la partie Sud du canton, mais elles resteront pendant plusieurs années relativement isolées. À l'écart du village, elles inscrivent dans l'espace deux logiques, deux façons d'occuper le Témiscamingue : « Les contacts entre le village tourné vers la forêt et la navigation et le monde de la colonisation demeurent fort limités jusqu'aux années 1940. » (P. 81.) La colonisation donne néanmoins une impulsion importante à Angliers, dont la population « passe d'une centaine d'habitants à pratiquement 500 en 1939 » (p. 81) et qui du coup se dote d'institutions qui lui confèrent un caractère plus permanent. De fait, l'agglomération cesse de n'être qu'une espèce d'appendice des opérations forestières, la société d'Angliers prend forme pour elle-même : ses institutions se développent et sa vie sociale commence à se démarquer, à créer du jeu dans la dépendance qui reste malgré tout la sienne à l'égard des compagnies.

« Angliers se trouve à son apogée au milieu des années 1950. La Roger Lumber et la C.I.P. font vivre le village. Le chemin de fer et le Pouvoir des Quinze soutiennent aussi l'économie d'Angliers. Le secteur rural atteint sa pleine maturité, tous les rangs ouverts à la colonisation dans le canton Baby sont occupés. La Coopérative d'électricité introduit l'électricité dans les fermes. Plusieurs cultivateurs, des rangs 5 et 6 principalement, possèdent déjà de bonnes fermes. La population d'Angliers passe de quelque 500 habitants en 1940 à plus de 800 en 1952. Une bonne partie de la population est regroupée au village qui compte plus de 60 maisons. » (P. 84.)

Les « bonnes années » seront brèves cependant : dès le début des années soixante, en effet, les exploitations forestières se sont déjà déplacées en grande partie vers l'Est et l'agriculture paroissiale trouve péniblement à composer avec les exigences accrues de son insertion marchande. La population décline sans cesse et Angliers ne forme plus au début des années quatre-vingt qu'une petite communauté d'à peine 380 habitants. Une communauté qui se rétrécit comme une peau de chagrin — « Le déclin amène les citoyens d'Angliers à regrouper en 1975 les services collectifs dans un centre communautaire adjacent à l'école centrale. On y retrouve l'église, la caisse populaire, l'administration et les organismes du milieu » (p. 87) — et dont le gros des énergies, on s'en doute, est probablement consacré à la gestion de son propre effacement sous les pressions conjuguées de l'exode et du vieillissement. Qu'un groupe du milieu, les Promoteurs d'Angliers, se soit démené pour faire classer le bateau, la chose est louable. On veut bien convenir avec l'auteur que « l'imposant remorqueur monté à terre à Angliers en 1977 pour la dernière fois témoigne de l'ampleur des opérations de flottage sur les deux lacs » (p. 87). Mais on aurait préféré que son histoire fasse du bateau un symbole plutôt qu'un monument : un symbole rappelant à tous que, par-delà le bruit et la fureur qui ont entouré sa naissance, Angliers ne devra

jamais qu'à lui-même sa mémoire c'est-à-dire sa volonté de vivre. La déclin d'une collectivité n'est pas la fin de son historicité: celle-ci ne se meurt que lorsque le passé ne lui sert plus qu'à se rappeler ce déclin comme une forme immanente, plutôt qu'à lui fournir des matériaux pour (re)construire un nouvel espace des possibles. Cela peut se faire d'une infinité de manières, évidemment. Mais le questionnement et la recherche ne peuvent y contribuer utilement qu'à la condition de se tenir loin des généralités qui nourrissent bien souvent davantage le consentement à l'impuissance qu'elles ne donnent prise sur la densité complexe du social-historique.

Quand règne la langue de suif

La contribution de Jean-Michel CATTÀ à la compréhension de *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933* apparaîtra bien mince.⁴ Ce court mémoire en effet n'ajoute que très peu au portrait de la situation que Benoît-Beaudry Gourde a déjà tiré à grands traits en passant en revue les faits saillants de l'histoire de l'exploitation forestière au Témiscamingue. L'auteur campe la grève dans un contexte dont l'essentiel avait déjà été établi: depuis le début des années vingt, la situation des bûcherons ne cesse de se détériorer, les salaires sont tombés de moitié, les conditions de vie dans les chantiers se sont dégradées à un point tel que la révolte gronde. Elle éclate dans les concessions de Clérion et de Cléricy, qui fournissent à la C.I.P. environ la moitié de ses approvisionnements au Témiscamingue.

Collant de plus près la chronologie des événements, l'auteur attribue le déclenchement du conflit au travail de trois activistes communistes de la Lumber Worker Industrial Union of Canada, qui ont su canaliser le mécontentement des bûcherons. Fidèles aux consignes du Parti communiste du Canada et de leur syndicat (qui en émane) déjà très actif en Ontario, ces militants cherchent à «organiser» des secteurs non encore dotés d'organisations ouvrières et à radicaliser les revendications en vue d'accélérer «l'écroulement du système capitaliste» pressenti comme imminent. S'amenant dans le Clérion, district situé à proximité de la frontière ontarienne, ils se rendent au camp Turpin, rappellent aux travailleurs que «leurs conditions n'ont pas de bon sens» (p. 20) et les invitent à cesser le travail et à signer une pétition dressant une liste de revendications concernant des augmentations de salaire et l'amélioration des conditions de vie dans les chantiers. En quelques jours, les pétitions et les arrêts de travail se multiplient et les organisateurs parviennent «à faire débrayer la plupart des dix-sept camps du Clérion» (p. 21) et quelques-uns dans le district

4. Jean-Michel CATTÀ, *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933*, Rouyn, Département d'histoire et de géographie du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1985, 67p. («Travaux de recherche», 12.)

adjacent de Cléricy. La C.I.P. réagit vite et fort : elle ferme les camps. « Cette décision touche en tout quarante entrepreneurs et 2 700 bûcherons. » (P. 22.) Les grévistes décident alors de marcher sur Rouyn pour aller porter leurs demandes au bureau de la compagnie.

Intrigué par le fait que « les 400 grévistes ne représentent en fait que 10% (*sic!*) des 2 700 bûcherons présents au Clérion et à Cléricy en novembre 1933 » (p. 23), Catta examine leur répartition : « si nous considérons le pourcentage de grévistes par district, il apparaît plus élevé au Clérion (60%, soit environ 400 grévistes sur 700 travailleurs forestiers) qu'à Cléricy (2%, soit une trentaine de grévistes sur 2 000 travailleurs forestiers) » (p. 22). Selon lui, c'est là que se trouve la clé de l'interprétation de la grève : « Dans le cas du Clérion, en regardant ce qui s'est passé au camp de l'entrepreneur Odilon Gingras, nous avons pu déterminer pourquoi près de la moitié des bûcherons ne se sont pas joints au mouvement de grève. » Les travailleurs forestiers du camp Gingras, au nombre d'une centaine, sont pour la plupart des agriculteurs originaires de la paroisse de Latulipe au Sud du Témiscamingue, pour qui « le travail en forêt durant l'hiver constitue leur principal revenu ». Un arrêt de travail peut être à leur désavantage s'il se prolonge, perturbe ou met fin aux opérations de coupe pour le reste de la saison hivernale. Et c'est sans doute pour cette raison qu'ils refusent de se joindre au mouvement de grève, malgré la visite à trois reprises des organisateurs à la fin de novembre. De plus, ces ouvriers doivent leur emploi à Odilon Gingras, lequel est à la fois « le marchand-général, le maître de poste et le maire » (p. 23). Ces agriculteurs témiscamiens, qui en quelques phrases se retrouvent travailleurs forestiers puis ouvriers, sont évidemment dans une position objective différente de celle des « ouvriers qui décident de déclencher la grève ».

« Ceux-ci sont en majorité des bûcherons-voyageurs provenant de tous les coins de la province et habitués à se déplacer pour chercher du travail. Aussi contrairement aux bûcherons du camp Gingras, il (*sic*) n'entretiennent pas de liens étroits avec l'entrepreneur. Il est donc logique de penser que ces ouvriers itinérants soient plus disposés à déclencher un arrêt de travail que ceux, par exemple, du camp Gingras. » (P. 24.)

Quant aux deux mille autres du district du Cléricy, l'auteur reconnaît que « la situation est moins claire » (p. 24) : les organisateurs y sont allés plus tard, après la fermeture des camps, etc.

« Malheureusement, nous n'avons aucune indication précise sur la provenance des travailleurs forestiers du Cléricy en 1933. En conséquence, nous ne pouvons appliquer la raison invoquée dans le cas de Clérion afin d'expliquer le refus d'un grand nombre de bûcherons de se joindre au mouvement de grève. Nous sommes obligés, faute de renseignements, de laisser la question en suspens. » (P. 25.)

On conviendra du simplisme de l'approche et de la minceur de ses assises empiriques. Et que dire de cette « opposition » entre les bûcherons/agriculteurs du Témiscamingue et les « autres », les travailleurs forestiers mobiles, sinon qu'il

s'agit là d'une typologie-bidon. L'auteur ne se donne même pas la peine d'essayer d'asseoir sur des fondements empiriques les caractéristiques de ces voyageurs : il lui suffit de noter qu'ils viennent de l'extérieur de la région pour que la preuve soit faite que leur statut diffère. Il s'arrange bien avec les faits et peu lui chaut d'aller à l'encontre de tout ce que l'historiographie a pu établir à propos de ces voyageurs : qu'ils étaient justement, pour la plus grande part, des agriculteurs/colons qui bien souvent entretenaient des « liens étroits » avec les « jobbers » qui les embauchaient.⁵ Mais Catta ne s'enfarge pas dans les détails. Sûr de lui en dépit des réserves qu'il a lui-même posées sur le cas des bûcherons du Cléricy — la *majorité* des bûcherons, faut-il insister sur le détail ? — il conclut péremptoirement :

« Aussi les organisateurs n'ont pas obtenu que l'ensemble des travailleurs du Cléricy et de Cléricy quittent les chantiers. Cet échec tient davantage au fait qu'il y ait deux types de bûcherons, plutôt qu'à un manque d'effort de la part des organisateurs qui, comme nous l'avons vu, ont parcouru inlassablement les camps... » (P. 25.)

Apologie des valeureux militants y compris, le reste est à l'avenant.

La médiocrité du travail de Catta ne mériterait pas qu'on s'y attarde si ce n'était qu'elle porte ombrage aux éditeurs eux-mêmes. On s'étonne en effet non seulement qu'ils aient accepté de publier un si moche exercice, mais encore et surtout qu'ils reconnaissent dans la présentation du cahier « qu'il s'agit là sans contredit d'une importante contribution à la connaissance de l'histoire de ce secteur d'activités » (p. VIII). On y aura plutôt reconnu le prototype du « marxisme slaque » du bon vieux temps des groupuscules et la version guimauve de la thèse des colonies réservoirs de main-d'œuvre. Le bilan du *free for all* et des avatars du marxisme mimétique reste à faire, mais reconnaissons tout de même qu'il s'agit là d'une belle petite pièce d'anthologie qui illustre bien le règne, non pas tant de la langue de bois que de la langue de suif, celle qui a tout englué... *La chronique des années de gélatine* devra faire une place tout à fait particulière au thème de la colonisation qui, à bien des égards, a fonctionné en ces cercles éclairés comme une espèce de mythe eschatologique à l'envers : la Révolution ne s'est pas faite lors de la Grande Crise, en dépit des conditions objectives et du zèle des camarades militants, mais son envers structurel, la colonisation — l'encadrement total plutôt que l'alternative radicale — a bel et bien eu lieu et a même bien fonctionné.

5. On peut consulter, à ce sujet : René HARDY et Normand SÉGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984, 226p.

Des données à recadrer

On pourrait certainement faire pareille lecture de la thèse de Simon TREMBLAY, *La crise économique au Québec et la colonisation de l'Abitibi*⁶ tellement est totale la réduction des colons au rôle de victimes réifiées, de simples rouages d'une mécanique impitoyable mise en branle par l'État et la bourgeoisie pour réprimer le mécontentement populaire et s'assurer en région d'une main-d'œuvre abondante et peu dispendieuse, fournissant « une base solide à la relance de l'économie et surtout un point d'appui favorable à la croissance de la bourgeoisie locale » (p. 3). Dans cette perspective, les colons font d'autant plus dur qu'ils forment une fraction un peu spéciale de la classe ouvrière :

« Elle est aussi peu politisée en raison de ses origines paysannes récentes et de l'immixtion du clergé dans les affaires ouvrières. Elle est, en somme, dans l'impossibilité de se regrouper au sein d'organisations révolutionnaires, d'identifier les fondements de classe de la crise et, conséquemment, de formuler un manifeste politique spécifique, cohérent et original. » (P. 51.)

Si cruellement privée d'une avant-garde éclairée, cette fraction ne peut donc que se laisser berner par le clergé et l'élite traditionnelle, qui cherchent à « soutenir une certaine réévaluation de leur place au sein du bloc hégémonique ».

« Ils constituent en effet la dissidence officielle, mais anachronique, aux chantages quelque peu dépréciés du libéralisme économique. Cette fraction de la classe dominante est en mesure de proposer une alternative sociale globale et plausible. Elle considère à cet effet ses propres intérêts et aussi les impératifs fondamentaux de la reproduction sociale bourgeoise. Elle est donc solidement secondée par l'ensemble de la bourgeoisie et, surtout, elle est fortement soutenue par les États fédéral et provincial ainsi que par la direction des syndicats affairistes. » (P. 231.)

L'affaire est donc entendue : « La sophistique conservatrice de réforme du capitalisme ne se confronte, de fait, à aucun contre-projet crédible et réaliste. » (P. 231.) Le prolétariat est sans voix, « ce qui facilite la percée des réformistes judéo-chrétiens » (p. 233). Il n'est pas étonnant alors de conclure à la victimisation totale pour parler des colons : « Tous ces gens sont déportés vers des territoires à peu près vierges [...] » (P. 235.)

L'image de la déportation ne fait pas seulement que donner du pathos et teinter de misérabilisme une explication si candidement réductionniste et téléologique. Elle permet aussi de réduire à néant la conduite des colons qui restent, il faut le rappeler, des *volontaires* pour tous les programmes de colonisation. Des volontaires qui agissent très certainement dans des conditions d'extrême hétéronomie mais qui n'en disposent pas moins pour autant d'une marge de manœuvre, si mince soit-elle, pour se définir un intérêt dans cette conjoncture.

6. Simon TREMBLAY, *La crise économique au Québec et la colonisation de l'Abitibi*, Rouyn, Département d'histoire et de géographie du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1984, 273p. (« Travaux de recherche », 9.)

(L'auteur le pressent bien pourtant, lui qui remarque en le déplorant qu'ils sont « souvent obnubilés par l'idée de la propriété foncière », p. 199.) Qu'ils le définissent en dehors du manuel et sans l'avant-garde, c'est une tout autre affaire — une tout autre histoire.

Le problème avec ce modèle de la domination absolue, ce n'est pas seulement qu'il prive les colons d'intérêts, de points de vue et d'initiative, c'est aussi qu'il fait, dans le manichéisme qui le sous-tend, des lectures singulièrement tronquées, non seulement des événements, mais aussi de certains des acquis pourtant décisifs de la recherche historiographique. Les exemples abondent tout au long du manuscrit et il serait oiseux de les reprendre un à un. Ne retenons, pour son énormité, que le cas du retour à la terre lui-même. Tremblay met dans le même sac le plan Gordon, une initiative fédérale (mais le programme est tripartite, Ottawa-province-municipalités) destinée aux *chômeurs urbains* et le plan Vautrin, une initiative québécoise qui s'adresse surtout *aux ruraux* et qui est lancée *en réaction* au plan fédéral jugé inadéquat et impraticable. Par-delà la confusion des acteurs et des finalités, le rapprochement est tendancieux : non seulement le plan Gordon n'a-t-il fourni qu'une minorité du contingent abitibien — une grande partie des postulants ont rapidement quitté les colonies — mais encore et surtout Tremblay ne retient-il qu'un seul aspect du plan Vautrin, en précisant tout de même que « dans l'ensemble, les régions rurales contribuent davantage à ce mouvement de colonisation que les zones urbaines » (p. 45). Puisant dans les travaux de Roger Barrette⁷ — les seuls à ce jour à avoir porté sur les caractéristiques sociales et la provenance des postulants-colons — Tremblay n'en retient pas la conclusion principale : le plan Vautrin n'a pas tant été un plan de colonisation qu'un ensemble de mesures qui ont permis de garder en campagne les ruraux déstabilisés par la crise.

« L'importance accordée à l'établissement des fils de cultivateurs fait du plan Vautrin un programme plus agricole que colonisateur [...] le programme Vautrin s'attaque beaucoup, pour ne pas dire surtout, aux problèmes causés par les 50 à 60,000 jeunes ruraux en âge de s'établir mais incapables de le faire sans aide. » (P. 79.)

Et la colonisation reste fondamentalement une affaire rurale :

« Certains croient que le plan Vautrin a été utilisé pour décongestionner les villes. Cette croyance n'est pas du tout conforme aux faits [...] la "colonisation dirigée" inaugurée par les plans Vautrin et Rogers-Auger n'a pas réellement servi à décongestionner les grandes villes. Ce sont les milieux ruraux qui en ont le plus profité. » (P. 190.)

L'affaire contraste singulièrement avec les connotations urbaines du portrait du colon que brosse Tremblay :

« C'est en somme dans une situation pénible et défavorable que se trouve la classe ouvrière au moment où sont élaborés les plans de colonisation. Il n'est donc pas étonnant de

7. Roger BARRETTE, *Le plan de colonisation Vautrin*, thèse de maîtrise en histoire, Ottawa, Université d'Ottawa, 1972.

constater que c'est avec empressement que le monde ouvrier souscrit aux initiatives bourgeoises, entre autres, celles liées à la colonisation. [...] Le futur colon est un chômeur et un nécessiteux. C'est dire que ses conditions d'existence se sont, depuis quelques années, considérablement dégradées. En effet, sans emploi souvent depuis le début de la décennie, il vivote à l'aide de la charité, de secours publics parcimonieux qu'on menace d'ailleurs régulièrement de supprimer et d'emplois aussi épisodiques que mal payés et ce, même dans le contexte de la crise. Il habite dans un logis insalubre dont il éprouve souvent de la difficulté à payer les mensualités. La colonisation n'est-elle pas pour lui une planche de salut ! » (P. 140.)

En réalité, le « retour à la terre » reste une figure de rhétorique qui a bercé d'illusions tous ceux qui ont pris leurs désirs pour la réalité : aussi bien les notables nostalgiques de l'époque que les observateurs un peu trop pressés en besogne.

Par-delà ses raccourcis et un certain nombre de procédés douteux dans le traitement de ses sources,⁸ le travail de Tremblay comporte néanmoins une partie empirique dont certaines des compilations sont fort intéressantes. Il faudra très certainement recadrer ces résultats avec une plus grande rigueur conceptuelle, en s'efforçant notamment de les traiter dans une perspective soucieuse d'examiner les stratégies des colons centrées sur des enjeux reliés à l'implantation et au maintien dans les colonies d'un statut de producteur autonome. L'histoire — et même une bonne partie des résultats empiriques de Tremblay lui-même — a montré que, dans la plupart des cas, ces ruraux ne sont pas parvenus à se garder une marge d'autonomie (fondée sur une production à caractère domestique) et qu'ils ont plutôt été aspirés dans une prolétarianisation complète. Cet échec constitue en fait la trame de la crise des paroisses marginales.

8. Ainsi, par exemple, pour appuyer la thèse du réservoir de main-d'œuvre, Tremblay en prend-il large avec les données qu'il pige chez Gourd (*Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*) au sujet de l'entrée des Canadiens français dans les mines à la suite de la grève de la Noranda en 1934 : « La grève dite des Fros, en 1934, se conclut par l'expulsion des travailleurs migrants des puits de la Noranda et par leur remplacement par de la main-d'œuvre canadienne-française. » En effet, lorsque la grève éclate, on compte à la Noranda « 698 travailleurs étrangers, 416 anglophones et 188 Canadiens-français ». Un mois après la fin du conflit, il ne reste plus que « 331 travailleurs étrangers » contre « 450 Canadiens-français et 544 anglophones » (p. 88). D'une part, Gourd n'a pas établi clairement la provenance de ces Canadiens français : rien n'autorise à dire que ce sont d'ex-colons. D'autre part, la Noranda ne représente qu'une seule mine dans une région où, à l'époque, elles se multiplient à une vitesse folle ; certes, c'est la plus importante, mais nous ne savons rien de la provenance de la main-d'œuvre pour l'ensemble du secteur : les travaux de Gourd sur ce point restent très partiels. Il n'est donc pas très conforme aux normes de la recherche de laisser entendre que les Canadiens français rentrent de façon massive dans le secteur en remplacement d'une main-d'œuvre plus militante. Enfin, un peu d'arithmétique aura raison de la démagogie que les éditeurs et le jury de thèse ont laissé passer : en refaisant les calculs pour établir, à partir des chiffres fournis, les parts relatives de chaque groupe, on se rend compte que la répartition avant la grève est de 53,6 % d'étrangers, 31 % d'anglophones et 14 % de francophones, alors qu'après le conflit, elle n'est plus que de 24 % d'étrangers, pour 41 % d'anglophones et 34 % de francophones. Le remplacement des travailleurs étrangers ne peut être imputé aux seuls Canadiens français : francophones et anglophones se partagent les emplois « libérés ».

Les étapes et les modalités de réalisation de cette prolétarianisation ou, si l'on préfère, de l'effondrement des possibilités de rester/devenir producteur autonome restent à établir, du moins dans le cas de l'Abitibi.⁹ Il est certain qu'il faudra pour cela examiner de très près le rôle du mouvement des chantiers coopératifs, qui a constitué, à bien des égards, une recherche pour assurer l'institutionnalisation de ce modèle, en essayant de le combiner avec une exploitation forestière faisant office de complément.

Une chose est certaine cependant, en dépit des très grandes difficultés qui ont entouré ces tentatives d'implantation: le modèle a exercé une puissante attirance sur les ruraux. On peut le voir clairement dans les compilations de Tremblay, qui a suivi les transactions sur les lots de trois paroisses: Saint-Joachim de Beaucanton, Saint-Camille de Villebois et Saint-Éphrem de Val-Paradis. Il constate que «la plupart des terres sont donc délaissées en plusieurs occasions puis réallouées» (p. 149). Même si la tendance de fond a été, dans l'ensemble, un glissement progressif (s'accélégrant dans les années soixante) vers le dépeuplement, le fait de ces reprises successives est primordial pour l'analyse. Il confirme à lui seul que la propriété d'un lot en ces paroisses est restée longtemps et pour beaucoup de gens, un enjeu et une stratégie.

«Les quarante et quelques dernières années de colonisation ont provoqué la venue de milliers d'individus sur le territoire des trois communautés. En effet [...] pas moins de 798 acquéreurs différents se sont succédé sur les 265 lots colonisables de Beaucanton. On peut alors estimer, en ne tenant pas compte des transactions effectuées après l'émission des lettres patentes, que pas moins de 4 000 personnes ont séjourné, à un moment ou à un autre, dans la colonie. Les chiffres correspondants pour Villebois et Val Paradis sont approximativement de 3 615 et 3 150. En tout, plus de 10 000 personnes ont résidé, pour des périodes fort variables, dans l'une ou l'autre des communautés.» (P. 155.)

Évidemment, le roulement laisse comprendre que les chances de succès de l'établissement diminuent en proportion même du taux et du rythme de remplacement — notamment parce que le boisé du lot perd à chaque nouvelle acquisition une partie plus ou moins substantielle de sa valeur et fournit de ce fait de moins en moins de revenus, ce qui contraint davantage au salariat extérieur et réduit à une part toujours plus congrue l'activité productrice sur le lot.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater que «l'attribution des lots les mieux boisés éveille une virulente compétition entre requérants» (p. 180) et que pareille concurrence favorise le développement de conduites de pillage. Pillage des terres publiques mais aussi des lots eux-mêmes, qui seront «écrémés» par des gens qui ne visent pas à s'y établir, agissant souvent même directement pour le compte de compagnies ou d'entrepreneurs à qui ils servent d'intermédiaires ou de paravents.

9. Bruno JEAN a fait sur ce sujet un travail remarquable pour le cas de l'Est du Québec: *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1985, 431p.

Les colons, pour leur part, seront bien souvent contraints d'abuser de leurs propres ressources forestières pour tenter de faire face à des besoins croissants de revenus, besoins dictés aussi bien par la hausse du coût de la vie dans l'ensemble de la société que par l'évolution de leur situation personnelle et familiale — les jeunes postulants doivent bientôt subvenir aux besoins d'un nombre presque chaque année croissant d'enfants. On trouvera particulièrement intéressantes les compilations illustrant que, selon des particularités et des séquences propres à chacune d'elles, les paroisses s'ouvrent et se dépeuplent de manière différentielle, selon des *patterns* d'occupation variables selon la qualité et la valeur des lots boisés et selon également leur proximité des routes que devront forcément prendre, pour aller chercher un salaire à l'extérieur, ceux qui ne trouvent plus à bûcher chez eux. On peut raisonnablement penser que ces conditions vont créer des dynamiques paroissiales tout à fait particulières, fragilisant très certainement les consensus nécessaires à l'érection d'institutions fortes et créatrices. De plus, ces forts taux de remplacement, qui sont vraisemblables pour un grand nombre de paroisses, peuvent très probablement expliquer en grande partie l'incapacité du mouvement des paroisses marginales à se doter de solutions stables de recherche de voies différentes.

On comprend mieux également, dans ce contexte, l'impact et les conséquences de l'échec, consommé dès la fin des années cinquante, du mouvement des chantiers coopératifs dans ses efforts pour tenter de paroissialiser l'exploitation forestière. Les compagnies de pulpe et surtout les entrepreneurs du sciage vont profiter largement de cet échec. Une telle paroissialisation n'aurait pas seulement stabilisé le peuplement et consolidé le modèle qu'essayaient d'implanter les colons, elle aurait également menacé les compagnies forestières de perdre une mainmise sur des forêts qui ne leur coûtaient pas cher — et qui, du reste, ne leur coûtent toujours pas cher. Cet échec aura par le fait même consommé également la prolétarianisation d'une majorité de colons et achevé leur insertion complète dans le salariat. Cet épisode sera le dernier de la longue série des affrontements qu'ont connus durant plus d'un siècle colons et capitalistes forestiers. À partir de là, les ex-colonies ne seront plus que des paroisses presque totalement dépendantes d'une industrie qui n'opère que sur la seule logique de la prédation. Nombre d'entre elles ne sont plus aujourd'hui que des agglomérations pauvres, vieilles et démoralisées, perdues dans un désert de broussailles laissé par des compagnies que les coupes à blanc ont déplacées vers d'autres profits.

Un espace hétérogène

L'histoire du mouvement coopératif forestier reste à écrire. On trouvera dans la partie empirique de l'étude de Tremblay des matériaux qui seront d'une grande utilité. On en trouvera également dans le mémoire de Maurice ASSELIN,

*La colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique.*¹⁰ Ce travail porte de nombreuses intuitions stimulantes, qui ne sont malheureusement pas très bien servies par une approche théorique qui reste trop téléologique et dont la préoccupation semble davantage de légitimer le fait de l'expansion territoriale, d'en établir la pertinence historique et le bien-fondé, que d'en prendre acte et de dégager le jeu et les enjeux des affrontements et des intérêts qui l'ont rendue possible et lui ont donné sa forme et son sens. On veut bien reconnaître avec l'auteur l'importance du territoire et de l'expansion territoriale, pour un peuple que le déploiement des forces du capitalisme balayait avec une violence inouïe. Mais il nous présente une vision trop consensuelle, sinon unanimiste, de l'histoire de la colonisation comme phénomène instituant pour une minorité dominée. L'opposition, la dichotomie qu'il établit entre appropriation symbolique et appropriation matérielle du territoire, et le parti qu'il prend d'en faire deux sphères et deux modalités d'action historique — la première associée à ce qu'il appelle l'Élite canadienne-française et la seconde attribuée au capital étranger — reste à la fois trop tranchée et trop mécanique. Elle gomme la pluralité des intérêts et ne permet guère de saisir ce qui, dans un seul et même mouvement de l'histoire, produit du sens à même le jeu des affrontements pour la production aussi bien des richesses que de l'espace.

On lira néanmoins avec intérêt la description des deux vagues de colonisation qui se sont succédé au cours des trois premières décennies suivant l'ouverture de la région par le chemin de fer, le Transcontinental. Cette description a le mérite de faire apparaître des modalités très différentes de peuplement ainsi que d'encadrement de la population des colonies. Il faudra certes pousser plus loin l'investigation, mais on peut d'ores et déjà apercevoir une *discontinuité radicale* entre la première et la deuxième vague. La première, conduite par Ivanhoë Caron, un simple abbé qui se réclame ouvertement de Labelle dont il prétend vouloir continuer l'œuvre, puise en effet ses dynamismes et ses références dans le XIX^e siècle finissant. Les colonies poussent de part et d'autre du chemin de fer sous l'initiative d'un Caron, qui ne tarde pas cependant à découvrir que les conditions ont changé avec le siècle : contrairement à ce qui se passait au temps de Labelle,¹¹ la colonisation a désormais des adversaires dans la belle province. Le gouvernement de Lomer Gouin, porté par un embryon de bourgeoisie canadienne-française acquise au libéralisme économique, n'y croit plus, lui est même farouchement hostile et refuse d'intervenir activement pour soutenir le peuplement. Caron, le clergé et les nationalistes arracheront bien quelques concessions au gouvernement libéral de Taschereau, qui a succédé à Gouin,

10. Maurice ASSELIN, *La colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique*, Rouyn, Département d'histoire et de géographie du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1982, 171p. (« Travaux de recherche », 4.)

11. Gabriel DUSSAULT, *op. cit.*

mais, pour l'essentiel, l'État provincial refuse de se commettre. L'effondrement des prix du bois qui suit la fin de la première guerre marque aussi l'effondrement du rêve de Caron. Privées de leur « base d'accumulation », dans l'impossibilité de vendre leur bois, les colonies s'enlisent dans une misère et un isolement qui laissent les colons dans une situation tragique. Le gouvernement Taschereau se contentera de « gérer les dégâts », du moins jusqu'à ce que la crise et la montée de l'opposition nationaliste le forcent à se raviser. L'intervention directe de l'État, avec les plans Gordon et Vautrin, sera à l'origine de la deuxième vague, qui s'effectuera dans des circonstances et des modalités très différentes de la première : la colonisation ne sera plus « spontanée », elle sera dirigée.

Bien qu'on ne soit pas actuellement en mesure de saisir tout le poids de ces différences sur les mécanismes d'institutionnalisation des diverses paroisses, un fait demeure pourtant : l'espace rural abitibien est loin d'être homogène. Les colonies nées de la première vague de peuplement ont mieux réussi leur implantation que celles de la seconde, où l'on retrouve la majorité sinon la totalité des paroisses dites marginales. Les variations dans l'économie locale des rapports agriculture/forêt, les situations démographiques différentes ainsi que des conditions inaugurales (matérielles et idéologiques) très contrastées ont certainement contribué, par-delà les déterminations économiques plus larges, à façonner un monde rural beaucoup moins monolithique que ne peut le laisser entendre l'interprétation courante. Le fait de tenir compte de la discontinuité du peuplement permet de modifier sensiblement les perspectives sur la place et le rôle de la colonisation dans l'émergence de la ruralité abitibienne. Vue sous cet angle, en effet, la colonisation comme contexte global et dynamique originelle ne serait pas tant un dénominateur commun qu'un principe de différenciation de l'espace rural.

Pour l'analyse, il s'agit là d'une nuance d'autant plus importante qu'elle permet de cerner la relative « spécificité » du monde rural et de ses dynamiques dans un espace régional qui s'est par ailleurs structuré en fonction des exigences du grand capital, et plus particulièrement de l'industrie minière. Une industrie qui, par nature, s'articule essentiellement sur une logique de prédation, qui produira elle aussi dans la région tout un chapelet de villages agonisants, créant dans les retombées du progrès une marginalité non rurale sur laquelle nous ne savons presque rien. Il reste encore, en Abitibi, de grands espaces... pour la recherche !

Robert LAPLANTE